REPUBLIQUE FRANCAISE

	ECTURE DU PAS DE CALAI	
--	------------------------	--

COMMUNE (8) DE 15 BOURG (62134)

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif: à la demande d'exploitation d'un Parc Eolien Compnenant 5 aérogénérateurs et d'un poste de livaison seu le l'enivoire de la commune de LisBourG, par le S.E.P.E LE GROSEILLER

0- = = 0 - 1 - 00 - 0 :	d'exploiter un parc éclien par
la S-E.P.F LE GROSEIL	LER
	·
ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :	·
Arrêté nº 2013 Men date du: 15 mai 7019	de Monsieur le Maire de :
	de M. le Préfét de Pasde Calais (1)
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Préside	ent du Tribunal Administratif:
M.: Parnik DATHY	•
Profession: CONSURKINK (FMGif)	retraite
Durée de l'enquête : 31 ACCUS	
Sad	
Date d'ouverture : du : 17 juin 2019	au: 1+ Juiller 2019
es lundi 17 juin de ghos heu "mercurai 26 juin "Mass"	ires à
" sandi 29 min " ghos "	17/200,
mercudi 17 millet 16 hos	
() REGISTRE D'ENQUÊTE :	7 (1 00)
estiné à recevoir les observations du public; ces den	n mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du
ommissaire enquêteur à : MPM de Conquê	te .
	·
APPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE EI	NQUÊTEUR :
eront tenus à la disposition du public dès leur réception	nà: Marine aucomós
ux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.	,
ÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE EN	IQUÊTEUR :
	desus dinant les dates et horaire
, interest (vooting to public) in the	il some some some of according
precite	
de heur	'es àheures

1051. - BERGER-LEVRAULT, NANCY (B). - A143.1-10.

W.

PREMIÈRE JOURNÉE

	Qu'vertire de la permanence.
	Le Quil 17 juin 2018 de 9 heures à 12 heures
	hermanence close à midi- Aname visit ni contributions
	OBSERVATIONS DE M.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Patrid DATHY
	Deuxième permanence
	Ouverture de la permanerice.
	le mercredi 26 juin 2019 da 14 heures. a. 17 houres
	Fermeture de la perminence à "17 hours.
,	Observation de:
	-1 visite
	- aname deservation insirite au registre.
٠	
	Schil DATH?
	Traisième permanence
•	Ouverture de la permanence
	le samedi 29 juin 20:19 à 9 hours
	terneture de la permanence à 12 heurs
	3 risites 4, 2 observations inscrite au rapitio I and DATHX
	OskwiwD est le pomoter des projets concerne l'Aslang.
	Comme de ternois, hais à pressimité des changes
-	rélieur de Farque
-	No dit on per fine after societé o france satelle mate
-	des diffichtes financies, en poulou les en Alle magne an
· · -	des flors de restrat ration ouvre licercienent de ferronnels?
_	Le proprimité des volvennes de fonges ne sabsfort-
-	de posimité des soliciones de fonges ne sabsfort- elle per à l'installation locale (acce en plus
_	Fruger It clerken de Capelle-Neuve)

Listing ent pay de la dur la boilte d'il
de por 7 Vallees et du termon. L'or I vallier Temon
- de of theles et de termon. L'or I dellier Temon
ite Inree de resourcement pour les follies des villes.
de, villes.
No doit il for l'étre avoir et on préable
Comment apportenant la leur sevenité à ell
forment apportuner! la leur sérenité à elle est fertulé comme par une long inditaille.
Les odiennes ne bassels elle 1. 4
installées à proprimée des que extensitées
fin Allonnon la banco, los de la
les oidiennes ne pervent elles los etre installées à proximité des aves autorontiens pui illounont la françe; lons de la cas, kne tier or la réfection de cet ofripancels restres ?
a Robert Fenor Amonh.
Frider Cachel de l'A. S. PDCB Act 5.
Quel dommage de gâcher de si blance paysages! Et quel dommage
at metere an fair la via des très nombreux oireans pri vivant
dans notu belle campagne!
Quiz du sonhait de note président des Hants de France? Monsieur
Navren Bertrand a sombreite l'arrêt des implantations d'évoliennes deux notes région morage entende début 2019
0 13
Mn. PEERE DANIELLE
84 Rue des Groseilliers

, <u>;</u>

A Section

2

J'ai pris connaissance du projet d'implantation S nouvelles essiennes à proximité de mon donnicele et m'y oppese fermément. D'impact viscel est consideré négligeable car il ne concernerait qu'un nombre limité d'habetations mais nous ne pouvons supportes d'être considérés comme quantilé négligeable ou minouté slenueux du village. d'impact visuel est considérable, les antennes provisoires etant de ja bien visibles. Soumis aux saisons, surceptibles (l'étre talle, abattu Qu'en est-il des chemins ruraux? de notre faune? de mas ouxant Ces estiennes vont être source de nuisances visuelles, auditives, esthetiques. Leur impact est négaste pour ses suverains Larque je lie le écapport, je m'inhouage sur l'éxactitude des données, la lépitimité et objectionté (supervisé par le promoteur). Je serai présente le 12 juillet pour en He Hochart rue du Bai de Bay i ragistro entre la tranème el la qualmèno Eduil DATH

dus tones en Joshine: (les punelles incorners dont expliter setablement pun la calter de

He tendre et age (1 an surface 19% de la production Nationale Judge à gland!)

2

- No payages et theming Amt voies à disparaîtère.
l'élordissement du chemin de théravenire na étalement aouver de la freste d'épolitique
aquelle, mure au retenue des coux de plais, acertais l'attentionsement des meffes
la be at bellion of the state o
frontique et les finimemères d'érosion.
O D ROBY TO A STATE OF THE STAT
· Lon concluse l'étude d'impact Virauelle me emaidere pas les mais un sitais
au plus pries des Editiones Chhotes princes de la rue friencipale et mon de la rue du bris de Beitler
. Ce juget est situé entre Ma deux bois é les bos de lais et le
bis le Baillon (+ (saguet) dru la flavoire en transit sera l'extraent tauchée par les vilianes
teilorne 6ROS va se situer dens l'axe de transmission Hertzienna
eilere reche domiale et le relois sitat son le châteren d'ean! A quiel de la régetion
La For it to the it was at on but has do do that
- Les Erran régitair ent extremères et me putize pas du Bruit!
King Del line
J'espère que mes opposition et questions descrit importationent remontées ou Préfet (seul juje
en la matione.
en la matière). Le 12/07/2019 Milleure -
- Julius
Permanence dose à 17h 30, 1 voit et 1 ais écritair
registre.
Salx.
Cinquisième Dermaneine
Ouverture de la permanence le mercredi 17 juillet 2019 à 14hos
14h2a:
Su Proce of an Armston Hr. He Hada I Amy
of the mas and comons if a if the new order orde
Ly xaetila Mue du Jos de Boulon 62157
Cistag & Josephen feilles let 2 impunes
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

DC

Ayant pris connaissance du projet éolien et étudié les documents mis à notre disposition en mairie, nous voulions vous signifier nos réserves et inquiétudes quant à l'implantation des 5 éoliennes au groseillier. En voici les motifs :

- Lisbourg-le Groseiller n'est situé qu'à une dizaine de kilomètres de Fruges. Le parc Éolien de Fruges est à saturation : 70 éoliennes + 17 autorisées sur 16 sites différents par la société OSTWIND sur les 120 éoliennes construites par OSTWIND en France! Le phénomène d'encerclement n'est pas objectivement pris en compte dans l'étude car il ne considère pas le Groseiller mais uniquement le centre bourg, et il serait bien présent pour nous, riverains qui « contemplons » déjà celles de Beaumetz-les-aire, Verchin et Fruges, clignoter l'hiver et qui aurons bientôt une vision à 180° sur les dernières « élues ». Les Hauts de France sont déjà n°1 au palmarès des raccordements au 1er trimestre 2019 devant le centre Val de Loire et la Bourgogne Franche-Comté, ce qui prouve que le nombre d'éoliennes est déjà largement suffisant dans notre région. Pourquoi ne pas se développer dans le Grand-Est?
- Les photos du projet présentes dans l'étude minimisent l'impact visuel de ces éoliennes. Preuve en étant que seules deux pages concernent les photos montages des principaux impactés et en plus, non dans leur rue du bois de Baillon- mais à un carrefour plus distant-rue du groseillier-. En revanche de nombreuses photos inutiles sont présentes pour témoigner de l'absence de visibilité de ces éoliennes du cœur du village...Nous ne pouvons accepter d'être considérés comme une quantité négligeable, une minorité silencieuse. Quelle étrange équation que de réduire l'impact visuel sous prétexte que le nombre d'habitations concernées est « négligeable ». L'écran végétal dont il est question dans le projet est un écran éphémère, soumis aux saisons, et privé en plus : ces haies sont susceptibles d'êtres taillées, ces arbres, abattus par leurs propriétaires.

Nous sommes venus trouver quiétude dans cet écrin de verdure il y a 13 ans. Travaillant en ville, bravant l'exode rural, nous effectuons plus de 250 km chaque semaine pour jouir de cette quiétude sonore et de cette beauté paysagère. Avant notre achat immobilier nous nous sommes instruits sur les éventuels projets de développement, en particulier éoliens. On nous a rassurés...faussement! Aujourd'hui nous sous sentons trompés. Combien de temps entendrons-nous encore le chant de ces oiseaux? Combien de temps profiterons-nous de ce silence champêtre? Combien de temps bénéficierons-nous encore de cette vue vierge, rurale et naturelle? Qui prendra en compte et en charge cette dépréciation foncière de notre fermette? Sportifs et amoureux de la nature, nous foulons chaque semaine ces chemins ruraux qui deviendront bientôt de larges boulevards de 5 m de largeur.Ne devons-nous pas considérer les phénomènes de retenue d'eau, de sécheresse, de nappe phréatique, d'érosion (région particulièrement touchée). Nos chemins sont-ils donc voués à disparaître et notre campagne à s'éteindre?

Si nous sommes conscients des besoins de notre pays en énergie nouvelle, force est de constater que l'Éolienne ne compte que 6% de l'électricité consommée sur une année glissante (6% seulement sans que les consommateurs locaux puissent bénéficier de tarifs réduits!) Quels intérêts alors pour les biens locaux directement impactés ?

Coursier nº1

11

- Beaucoup de régions luttent pour sauvegarder leurs terres agricoles, que penser de la superficie cadastrale concernée soit 372 689 m2 au détriment de la surface agricole encore en pleine production à ce jour ! Quid de l'importance des terres arables ? Cette part est la plus ciblée de toutes les régions françaises mais jusqu'à quand ? Les exploitations agricoles toutes formes de structure confondues ne cessent de baisser -4,5% de 2010 à 2016 (sources :agreste.agriculture.gouv). Paradoxalement les parcelles concernées par ces projets (n°499-500, 524, 272) sont des parcelles utilisées pour la culture de céréales. Notre région est spécialisée dans le blé tendre et l'orge (1ère en surface comme en production) : 19% de la production Nationale, pour combien de temps encore ?
- Nous estimons que l'étude ne considère pas pleinement le lieu d'implantation, car celui-ci est situé juste entre deux bois (bois de Baillon/bosquet et Bois de Lugy) riches en faune, refuges et migrations. (lièvres, biches, rapaces...dont nous contemplons la liberté et l'évolution). A ce titre l'étude nous parle de « bridage » !? Ce principe n'est pas un principe de précaution : il est basé sur un taux de mortalité! Pourquoi implanter des éoliennes et en réduire leur vitesse après constat ? Il suffit de limiter tout simplement leur implantation...
- Enfin l'étude d'implantation de l'Eolienne GR05 fait fi de la liaison internet Hertzienne (que nous avons eu grand peine à obtenir en réseau de notre faible couverture). Internet n'est à notre domicile pas une source d'évasion, de loisirs mais indispensable à nos professions respectives. Et nous nous demandons encore pourquoi nos campagnes ont-elles si peu d'attrait? Interrogeons-nous plutôt sur les raisons qui nous poussent à les quitter...

Nous ne sommes pas des Cervantes et nous ne nous battrons pas contre ces moulins à vent, nous en appelons au bon sens, à la réflexion sur les tenants et aboutissants de tels projets, au réveil des consciences et à la préservation de nos espaces ruraux.



212

Coloner nº 1

-2 ariles	
_1 carrier annerée	au rosstie
,	
	Palad SATIHY
	<u> </u>
·	
. /	

21-28

	· /
	· / /
,	
,	
	/ ·
. /	
	·
	•
	
-	
·	

Le Merron 17	Juliet 2019	à h	eures
` Le délai d'enquête étant	expiré,		
je, soussigné, Satrick	DATHY		, déclare clos le présent registre
quí a été mis à la disposition o		0 4	jours consécutifs,
du 17 ruin 201	-9 au <u>1</u>	+ Miller 2019	
du		heures	
deheures		104100	our page 1 :
et deheures	à	neures	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Les observations ont été	consignées au registre	par <u>3</u>	personnes
(pages n°s à à	. 8		
(pages II u		ttres ou notes écrites aui	sont annexées au présent registre :
En outre, j'ai reçu	10 l- 10	titles of Hotol Strings 42.	2 HOCHART
1 Lettre en date du 1+	Juillet 25/19	de IVI:	2 HOCHART
·de	ulipé "courrier	, Nº 1"	
2 Lettre en date du		de M	
3 Lettre en date du		de M	
		•	
			·
	·		
		. /	
•			
	, '		
		•	•
		·	
	•		
/			•

Il! or